

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2009

SÉANCE ORDINAIRE

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 1^{er} décembre 2009 à la Salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville, à compter de 20h00.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Fernand Veilleux	Présent
District 01	Solange Masson	Présente
District 02	Nicole Couture	Présente
District 03	Jean-Noël Groleau	Présent
District 04	Jacques Ferland	Présent
District 05	Robert Paré	Présent à 20h06
District 06	Réjean Mégré	Présent
Total:	Présence:	Absence:

FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jacques Leblond, agit comme secrétaire.

Personne n'est présent dans l'assistance dès l'ouverture de la séance.

1. Ouverture de la séance
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbal(aux) antérieur(s)
 - 4.1 Séance ordinaire du 17 novembre 2009
5. Trésorerie
 - 5.1 Comptes payés et à payer
 - 5.2 Rapport de dépenses du directeur général
6. Suivi des affaires découlant des procès-verbaux
7. Rapport sur les activités des membres du conseil
8. Sécurité publique, protection contre l'incendie
9. Hygiène du milieu
10. Travaux publics
 - 10.1 Déneigement du pont No 01899 – chemin Hyatt's Mills
11. Loisirs, culture et communautaire
 - 11.1 Association soccer-football - demande d'aide financière
 - 11.2 École primaire des Arbrisseaux – Tournoi des familles de l'Estrie
12. Environnement, urbanisme et développement



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2009

13. Administration
 - 13.1 Nomination des membres du conseil au sein de divers comités
 - 13.2 Autorisation de signature des effets négociables et de toutes transactions
 - 13.3 Dépôt des divulgations des contributions électorales
 - 13.4 Le Progrès de Coaticook – Entente de publicité
 - 13.5 Reddition de comptes – attestation de l’usage des compensations reçues faite par un vérificateur externe.
14. Ressources humaines
15. Avis de motion – Règlements
 - 15.1 Avis de motion – Règlement 2009-96 décrétant l’imposition des taxes municipales pour l’année 2010
16. Varia
17. Addition au projet d’ordre du jour soumis le 27 novembre 2009
 - 17.1 Service de collecte des encombrants sur appel – demande d’engagement financier
 - 17.2 Modification à la résolution 3859-2009-11-17 – Versements à « Les Comptonales »
18. Parole aux conseillers
19. PÉRIODE DE QUESTIONS
20. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Fernand Veilleux préside la présente séance.

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte à la suite de la lecture de la prière.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n’est adressée aux membres du Conseil.

Monsieur le maire a fait lecture d’une note de remerciement de M. Bruce Patton de Moe’s River à la suite de la réinstallation des panneaux d’interprétation devant l’église à Moe’s River.

3. Adoption de l’ordre du jour

3880-2009-12-02

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

IL EST RÉSOLU

- a. d’adopter l’ordre du jour de la présente séance de ce conseil tel que présenté
- b. de garder ouvert l’ordre du jour

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2009

Adoptée à l'unanimité

4. Procès-verbal(aux) antérieurs

4.1 Séance ordinaire du 17 novembre 2009

3881-2009-12-01

Chaque membre du conseil ayant reçu le 27 novembre 2009 copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 novembre 2009 et déclarant en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 novembre 2009 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

5. Trésorerie

5.1 Comptes payés et à payer

3882-2009-12-01

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU d'approuver la liste des comptes payés et à payer jointe à la présente et d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement par chèque à qui de droit.

En date du 27 novembre 2009, le sommaire de la répartition des comptes s'établit comme suit:

Comptes à payer

Annexe 1.	Fonds des activités municipales	43 908.29\$
-----------	---------------------------------	-------------

Comptes payés

Annexe 2.	Fonds des activités municipales	133 897.36\$
-----------	---------------------------------	--------------

Salaires payés

Annexe 3.	Fonds des activités municipales	30 745.63\$
-----------	---------------------------------	-------------

Adoptée à l'unanimité

Monsieur le conseiller Robert Paré se joint à la table des délibérations. Il est 20h06.

5.2 Rapport de dépenses du directeur général

Le rapport de dépenses du directeur général pour la période du 13 au 27 novembre 2009 est déposé.

6. Suivi des affaires découlant des procès-verbaux

7. Rapport sur les activités des membres du conseil

Monsieur le maire a fait état des rencontres auxquelles il a participé.

8. Sécurité publique - protection contre les incendies

9. Hygiène du milieu

10. Travaux publics

10.1 Déneigement du pont No 01899 – chemin Hyatt’s Mills

3883-2009-12-01

Considérant que le pont No 01899 situé sur le chemin Hyatt’s Mills ne répond plus aux normes pour la circulation des véhicules lourds de plus de 5 tonnes;

Considérant que l’entrepreneur de déneigement de ce secteur ne peut plus circuler avec son équipement sur ce pont et que la circulation régulière doit se poursuivre, donc, nécessite le déneigement et le sablage du pont;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Paré**

IL EST RÉSOLU

- a. de mandater « Les Entreprises Eric Groleau Inc. » de Compton à effectuer le déneigement et le sablage du pont No 01899 pour la saison hivernale 2009-2010 au montant de 600\$ plus les taxes applicables;
- b. que les deniers requis soient puisés à même le poste budgétaire 02 330 00 443 des budgets 2009 et 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Les Entreprises Eric Groleau Inc.
Travaux Publics
Trésorerie

11. Loisirs, culture et communautaire

11.1 Association soccer-football - demande d’aide financière

3884-2009-12-01

Considérant la demande de l’association Soccer-Football Coaticook-Compton pour la contribution annuelle de la municipalité pour le soutien des activités de l’association;

Considérant les demandes accessoires pour la location pour la saison d’été 2010 des utilités nécessaires à la tenue des activités;

Considérant la demande pour l’utilisation du terrain de l’école des Arbrisseaux du 5 au 10 août 2010 pour la teue de la 22^{ième} édition du tournoi provincial des frontières;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau
APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture**

IL EST RÉSOLU

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2009

- a. d'accorder une aide financière de 2 000\$ à l'association Soccer-Football Coaticook-Compton Inc. pour les activités de l'année 2010;
- b. que la municipalité s'engage, comme pour les années passées, à louer et rendre disponibles deux toilettes chimiques, quatre bancs de joueurs, deux poubelles, la tonte du gazon et l'entretien du terrain et la roulotte;
- c. que la municipalité permette l'utilisation du terrain de l'école des Arbrisseaux pour la tenue du tournoi provincial des Frontères du 5 au 10 août 2010 ainsi que l'installation de la tente pour la durée de l'événement;
- d. que les deniers nécessaires à la contribution de la municipalité soient puisés à même le poste 02 701 90 970 du budget 2010 de la municipalité, les autres dépenses étant affectées au poste 02 701 50 521 du même budget.

Adoptée à l'unanimité

cc : Association de Soccer
École des Arbrisseaux
Travaux publics
Trésorerie
Dossier

11.2 École primaire des Arbrisseaux – Tournoi des familles de l'Estrie

3885-2009-12-01

Considérant la demande de l'école primaire des Arbrisseaux pour une participation financière dans le cadre de la tenue de la 5^{ième} édition du Tournoi des familles de l'Estrie le 29 mai 2010;

Considérant que les profits de cet événement contribueront à l'amélioration des services aux élèves et à la communauté;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau
APPUYÉ PAR madame la conseillère Solange Masson**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser le versement d'une contribution au montant de 250\$ selon le plan de visibilité soumis;
- b. que les deniers requis soient puisés à même le poste 01 190 00 970 du budget 2010 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : École des Arbrisseaux
Trésorerie
Dossier

12. Environnement, urbanisme et développement

13. Administration

13.1 Nomination des membres du conseil au sein de divers comités

3886-2009-12-01

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2009

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

IL EST RÉSOLU

- a. que chacun des membres du conseil soit attiré aux comités figurant vis-à-vis son nom jusqu'à la modification de la résolution ou pour la prochaine année, savoir :

REPRÉSENTATION ET NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL AU SEIN DE DIVERS COMITÉS MUNICIPAUX

Comité municipal	Responsable	Membres	Secrétaire
Maire suppléant	Nicole Couture	X	X
Administration	Nicole Couture	Jacques Ferland Solange Masson	Jacques Leblond
Loisir, culture et Communautaire	Solange Masson	Jacques Ferland	Jacques Leblond
Sécurité publique	Jacques Ferland	Jean-Noël Groleau	Yvon Lapointe
Travaux publics	Jean-Noël Groleau	Réjean Mégré	Fernand Fontaine
Urbanisme	Robert Paré	Jacques Ferland Jean-Noël Groleau	Alain Beaulieu
Réseaux	Réjean Mégré	Robert Paré	Alain Beaulieu
Relance	Jacques Ferland	Robert Paré Nicole Couture Solange Masson	Jacques Leblond

REPRÉSENTATION ET NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL AU SEIN DE DIVERS COMITÉS SUPRA MUNICIPAUX

Comité supra municipal	Représentant(e)	Substitut
M.R.C. de Coaticook	Maire	Maire suppléant
Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook	Jacques Ferland	Réjean Mégré
Gestion du bassin de la rivière St-François (COGESAF)	Maire	Réjean Mégré
Acti-Bus et transport interurbain	Maire	Jean-Noël Groleau
Loisirs de la M.R.C. de Coaticook	Solange Masson	Jacques Ferland
Famille	Nicole Couture	Solange Masson
Office municipal d'habitation	Réjean Mégré	Robert Paré

- b. que le maire soit, membre ou représentant de tous les comités mis sur pied par la municipalité, ou sur lesquels la municipalité peut siéger et qu'il soit autorisé à remplacer toute personne ainsi nommée en tout temps sans autres formalité.
- c. toutes les nominations indiquées ci-haut entrent en vigueur le 1^{er} décembre 2009 et demeurent en force jusqu'à ce qu'elles soient modifiées par résolution.

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2009

Adoptée à l'unanimité

cc : Tous les comités supra-municipaux

13.2 Autorisation de signature des effets négociables et de toutes transactions

3887-2009-12-01

Considérant la tenue de l'élection générale du 1^{er} novembre 2009;

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour les autorisations de signatures;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau**

IL EST RÉSOLU d'autoriser le maire Fernand Veilleux ou en son absence, madame Nicole Couture, maire suppléant et Jacques Leblond directeur général ou Martine Loiselle secrétaire- trésorière-adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité de Compton tous les effets négociables et toutes transactions à intervenir impliquant la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

c.c. : Caisse populaire
Trésorerie

13.3 Dépôt des divulgations des contributions électorales

Attendu que l'article 513.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités stipule que toute personne qui a posé sa candidature lors d'une élection à un poste de membre du conseil d'une municipalité non assujettie au Chapitre XII (municipalité de moins de 5 000 habitants), doit transmettre au trésorier, dans les 60 jours qui suivent celui fixé pour le scrutin, la liste des personnes qui lui ont fait certaines contributions électorales dont le total dépasse 100\$;

Les candidats suivants ont déposé le formulaire de divulgation de certaines contributions électorales :

- Monsieur Fernand Veilleux, maire
- Madame Solange Masson, conseillère District 1 – Louis-S.-St-Laurent
- Madame Nicole Couture, conseillère District 2 – Rivière Moe
- Monsieur Jean-Noël Groleau, conseiller District 3 – Cochrane
- Monsieur Jacques Ferland, conseiller District 4 – Rivière Coaticook
- Monsieur Robert Paré, conseiller District 5 – Hatley
- Monsieur Réjean Mégré, conseiller District 6 – Pomeroy

c.c. : Le Directeur général des Élections
Dossier

13.4 Le Progrès de Coaticook – Entente de publicité

3888-2009-12-01

Considérant la nécessité de faire paraître des avis publics et différentes publicités au cours de l'année afin de rejoindre les entreprises et la population de la région avoisinante;

Considérant l'offre d'entente de publicité du Progrès de Coaticook;

SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré

IL EST RÉSOLU d'autoriser la signature par le directeur général de l'entente de publicité du Progrès de Coaticook au tarif de 60 cents de la ligne agathe pour la période du 5 novembre 2009 au 28 octobre 2010.

Adoptée à l'unanimité

cc : Progrès de Coaticook
Trésorerie

**13.5 Reddition de comptes – attestation de l'usage des compensations
reçues faite par un vérificateur externe.**

3889-2009-12-01

Considérant l'introduction d'un mécanisme de reddition de compte **additionnel** pour les municipalités bénéficiant d'une subvention pour l'entretien des infrastructures routières municipales laquelle exige une attestation de l'utilisation des sommes attribuées par le ministère dans les projets soumis;

Considérant que cette attestation supplémentaire semble redondante puisque le mandat du vérificateur externe comprend cette vérification à l'effet que les sommes sont bien affectées aux projets votés par le conseil;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Robert Paré
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Ferland

IL EST RÉSOLU que le conseil de la municipalité de Compton demande au Ministère des Transports de reconsidérer sa position face à l'introduction de ce mécanisme additionnel de reddition de comptes pour les subventions accordées aux municipalités dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local **compte tenu que ce mécanisme fait déjà partie du travail du vérificateur externe de la municipalité.**

Adoptée à l'unanimité

cc : Ministère des Transports du Québec
Municipalités de la M.R.C. de Coaticook
Fédération québécoise des municipalités
Trésorerie
Dossier

14. Ressources humaines

15. Avis de motion – Règlements

**15.1 Avis de motion – Règlement 2009-96 décrétant l'imposition des
taxes municipales pour l'année 2010**

3890-2009-12-01

Avis de motion est donné par madame la conseillère Nicole Couture à l'effet que sera présenté pour adoption à une prochaine séance du conseil, le règlement numéro 2009-96 décrétant l'imposition des taxes municipales pour l'année 2010.

16. Varia

17. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 27 novembre 2009

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2009

17.1 Service de collecte des encombrants sur appel – demande d’engagement financier

3891-2009-12-01

Considérant la demande d’engagement financier pour la mise en place d’un service de collecte des encombrants sur appel adressée à la municipalité par l’organisme « La Ressourcerie »;

Considérant l’accord de principe de la municipalité à participer à ce nouveau service;

Considérant le rapport sommaire de M. Fernand Fontaine faisant état des avantages pour la municipalité de participer à ce projet;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jacques Ferland**

IL EST RÉSOLU

- a. que le conseil accepte de participer à ce service de récupération des encombrants (gros rebuts) sous la gouverne de « La Ressourcerie » pour une période de 5 ans à compter de l’année 2010;
- b. que les taux indiqués de 2.50\$ / personne/an et de 1.50\$/chalet/an auquel sera ajoutée une indexation annuelle à compter de 2011 selon l’indice des prix à la consommation, transport (IPC, Transport);
- c. que le maire ou le maire suppléant ainsi que le directeur général ou la secrétaire-trésorière adjointe soient et sont par la présente autorisés à signer tous les documents requis afin de donner suite à la présente;
- d. que les deniers requis au paiement de la quote-part de la municipalité pour ce service soient puisés à même les disponibilités du poste 02 453 00 446 du budget 2010.

Adoptée à l’unanimité

cc : Ressourcerie des Frontières
Dossier

17.2 Modification à la résolution 3859-2009-11-17 – Versements à « Les Comptonales »

3892-2009-12-01

Considérant que le Conseil a adopté la résolution 3620-2009-04-07 du 7 avril 2009, octroyant à l’organisme « Les Comptonales » une somme totale de 10 000\$ pour « l’organisation de l’ensemble des activités 2009 de l’organisme»;

Considérant que lors de l’adoption de la résolution 3959-2009-11-17 adoptée le 17 novembre 2009, il a été indiqué par erreur, qu’il s’agissait du second et dernier versement de 4 000\$ à « Les Comptonales »;

Considérant qu’un versement additionnel de 2 000\$ a été autorisé par la résolution 3620-2009-04-07 pour un total de 10 000\$ en 2009;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jacques Ferland
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Paré**

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2009

IL EST RÉSOLU que le Conseil autorise le dernier versement à « Les Comptonales » de 2 000\$ requis pour compléter le montant de 10 000\$ prévu à la résolution 3620-2009-04-07.

Adoptée à l'unanimité

cc : Les Comptonales
Trésorerie

18. Parole aux conseillers

Monsieur le conseiller Jean-Noël Groleau a demandé des explications sur la tarification de la Sûreté du Québec.

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le conseiller Réjean Mégré a questionné sur la lettre du Ministère concernant la réduction du phosphore

19. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

À 21h15, clôture de la séance.

Fernand Veilleux
Maire

Jacques Leblond, avocat, OMA
Directeur général